



LE TOUR DU LAC

Mensuel
d'informations municipales

Municipalité de Lac-Édouard

Volume 12 numéro 10

Trois grandes bénévoles tirent leur révérence

Octobre 2018

Le samedi 29 septembre dernier, l'Âge d'Or de Lac-Édouard inaugurerait sa saison 2018-2019 par un délicieux souper. Une trentaine de personnes étaient présentes.

Dans ce numéro :



On a profité de l'occasion pour souligner le bénévolat de trois dames qui se sont beaucoup investies à l'Âge d'Or de Lac-Édouard, ainsi que dans plusieurs autres organisations, soit mesdames Lise Côté (absente lors de cette soirée), Colette Rioux et Denise Vaillancourt.

Toutes et tous ont beaucoup apprécié cette soirée très chaleureuse et amicale. Nous souhaitons une retraite bien méritée à ces trois grandes bénévoles.

Un grand MERCI à mesdames Colette, Denise et Lise !

Trois grandes bénévoles tirent leur révérence	1 2
Fin de l'heure avancée	2
Offre d'emploi	3
Lac-Édouard et le cannabis	4
Parc municipal de la plage du San	
Nouveaux panneaux de signalisation	5
Enlèvement des bouées sur le lac Édouard	
Vaccination	
Message de : Entrepreneur Gilles Cloutier Inc.	6
L'Halloween à Lac-Édouard	
Message de la Sûreté du Québec	7
Droits d'accès aux sentiers de motoneiges et de quads	8
Des nouvelles de la Coop	9
Petites annonces	10
Rhume ou grippe ?	11
Coordonnées de la Municipalité	12
Bonne Fête	

Trois grandes bénévoles tirent leur révérence (suite)



En présence de monsieur Larry Bernier, maire et de madame Carole Baribeau, nouvelle présidente du comité de L'Âge d'Or de Lac-Édouard, on leur a remis un cadeau souvenir (un magnifique bracelet)... comme quoi nous ne serons jamais loin de leurs pensées.

Par ailleurs, madame Baribeau a su relevé le défi, comme présidente, avec brio.

Bravo et merci à la relève :
Carole Baribeau, Renald Cloutier,
Claude Lavoie, Lise Rossignol et
Mario Muir.

Pendant la soirée, il y a eu plusieurs témoignages d'amitié et de reconnaissance envers nos deux amies. Parmi ceux-ci, il en est un qui fut assez touchant :

« Une autre page de nos vies se tourne. Denise a toujours fait partie de ma vie aussi loin que je me souviens. Colette, elle, c'est ma sœur, ça veut tout dire » !

Marjeline Chabot



Fin de l'heure avancée



Dans la nuit du 3 au 4 novembre 2018, à 2 heures du matin nous reculerons l'heure pour un retour à l'heure normale de l'est (ou heure d'hiver) et nous gagnerons une heure de sommeil...

Profitions-en pour changer les piles de nos détecteurs de fumée.



Offre d'emploi



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-ÉDOUARD
COMTÉ DE LAVIOLETTE – SAINT-MAURICE**

OFFRE D'EMPLOI

SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE

La Municipalité de Lac-Édouard donne avis qu'elle sollicite des candidatures pour combler un poste de secrétaire-réceptionniste à la Mairie.

Lieu de travail : 195, rue Principale, Lac-Édouard.

Fonctions :

Sous la supervision de la direction générale, le ou la titulaire de ce poste aura comme tâches :

- Gestion du courrier / Classement de documents / Ouverture de dossiers
- Accueil des visiteurs / Réception des appels et messages
- Mises à jour du site Internet de la Municipalité / Mises à jour de la page FB
- Préparation du journal mensuel le Tour du Lac
- Préparation de la salle du Conseil lors des Assemblées
- Gestion du matériel de bureau et de la papeterie
- Gestion du photocopieur, du télécopieur et du matériel informatique
- Gestion quotidienne de la bibliothèque (prêts et retours de livres, classement, échanges)
- Remplacer la secrétaire-trésorière en cas d'absence lors des Assemblées du Conseil et préparer la documentation pertinente

Exigences et qualités recherchées :

- Diplôme d'études secondaires (5^e secondaire complété) ou études collégiales;
- Bonne maîtrise de la langue française;
- Bonnes connaissances en informatique dont Word, Excel, PowerPoint;
- Sens des responsabilités, de l'initiative et de l'organisation;
- Bonne gestion des priorités;
- Débrouillardise;
- Autonomie.

Statut d'emploi : Permanent, 24 à 30 heures/semaine, 4 ou 5 jours/semaine (Période de probation de 6 mois)

Entrée en fonction : lundi 7 janvier 2019

Traitement : 18,00 \$ à 20,00 \$ / heure, selon expérience

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 9 novembre 2018, à 12 h, au bureau de la Municipalité de Lac-Édouard, 195, rue Principale, Lac-Édouard G0X 3N0 (le sceau de la poste fera foi de la date d'envoi) ou par courriel à l'adresse : infos@lacedouard.ca

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec Mélanie Dagenais au 819-653-2238 ou 819-653-2138



Lac-Édouard et le cannabis

Comme des centaines de municipalités du Québec, le Conseil de la Municipalité de Lac-Édouard a adopté, lors de sa séance régulière de juillet dernier, un règlement, applicable par la Sûreté du Québec, concernant, entre autres, la consommation de cannabis sur le territoire de la municipalité.

Voici ce qu'on retrouve à l'article 7 du règlement 161-2018 :

ARTICLE 7 - CONSOMMATION DE BOISSONS ALCOOLIQUES ET DE CANNABIS

Il est interdit à toute personne de consommer du cannabis ou toute autre drogue sur la voie publique ou dans un endroit public. De plus, il est interdit de consommer des boissons alcooliques sur les rues, routes et chemins situés sur le territoire de la municipalité.



Qu'entend-on par voie publique et endroit public ?

À l'ARTICLE 1- INTERPRÉTATION, dudit règlement, on retrouve les définitions de ces deux expressions :

« **endroit public** » : tout chemin, rue, ruelle, place ou voie publique, allée, passage, trottoir, escalier, jardin, parc, parcelle, aire de repos, carré, piscine, aréna, patinoire, centre communautaire, terrain de tennis, piste multifonctionnelle, promenade, sentier pédestre, terrain de jeux, estrade, stationnement à l'usage du public, propriété de la municipalité ou non ou tout autre lieu de rassemblement intérieur ou extérieur où le public a accès, y compris une terre ou un terrain vague accessible au public et les espaces intérieurs et extérieurs des centres commerciaux et des institutions d'enseignement.

De plus, le lit, les rives et les berges des rivières Batiscan, Jeannotte, du lac Édouard, des autres rivières et lacs sur le territoire de la Municipalité de Lac-Édouard sont des endroits publics, sauf s'il s'agit d'un terrain appartenant à un propriétaire privé.

« **voie publique** » : la surface d'un terrain ou d'un ouvrage d'art dont l'entretien est à la charge de la municipalité, de ses organismes ou de ses sous-contractants, d'un gouvernement ou de l'un de ses organismes, sur laquelle est aménagée une ou plusieurs chaussées ouvertes à la circulation publique. Elle comprend la chaussée, le trottoir, les verdures, les accotements, les pistes cyclables, les terre-pleins, les fossés, les rues, places, parcs, squares publics, ruelles publiques, passages publics, ponts, approches d'un pont, les avenues, les boulevards, les routes, les autoroutes, viaducs, tunnels et tous les autres terrains du domaine destinés à la circulation publique des véhicules, des cyclistes et des piétons.

Somme toute, la consommation de cannabis ne sera autorisée que sur votre propriété et ce, si vous l'autorisez.

Parc municipal de la plage du San

ACCÈS AU PARC MUNICIPAL
0,5 km

HORAIRE : DU 15 MAI AU 15 OCT. DE 9 H À 20 H 30
FERMETURE DE LA BARRIÈRE À 20 H 30

MAXIMUM
10

VEUILLEZ RESPECTER
LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE
ET **DEMEURER SUR LE**
CHEMIN

MIN. 100 \$

Règlement municipal no. 161-2018

Nous vous rappelons que l'accès
au Parc municipal de la plage du San
se termine le 15 octobre.

Passez un bel hiver.

On se reverra en mai 2019.

Nouveaux panneaux de signalisation

L'an dernier, messieurs les conseillers Adrien Francoeur et Gilles Lepage avaient procédé à l'installation des affiches indiquant les noms des rues du village.

Installées depuis 2008, les panneaux indiquant les divers chemins de la municipalité avaient fait leur temps. Madame Mélanie Dagenais, agente de développement rural, a préparé un projet financé conjointement par le FDLR (Fonds de développement local et régional) et par la municipalité.

Une équipe, formée de Larry Bernier, Samuel Blais, Claude Lavoie, Gilles Lepage, Jean-François Lessard, Michel Marchand, Sylvie Mc Mahon et Réjean Rioux a procédé au remplacement des vieux panneaux de bois indiquant la « Bienvenue à Lac-Édouard » ainsi que ceux à l'entrée des divers chemins forestiers. Faites entièrement en aluminium, ces nouvelles structures résisteront beaucoup plus longtemps aux attaques du temps.

Merci aux bénévoles ainsi qu'à nos employés pour cet excellent travail.



Enlèvement des bouées sur le lac Édouard



Encore une fois, notre ami Pierrot Doucet ne lâche pas. Aidé de ses compères, Samuel Blais et Jean-François Lessard (nos 2 employés municipaux), le trio a procédé à l'enlèvement des bouées sur le lac Édouard. Un grand merci à vous trois.

Attention : une fois les bouées enlevées, elles sont remplacées par de petits ballons jaunes. Ces derniers ne servent que de repères approximatifs pour l'installation printanière des bouées. Ces ballons ne sont pas des bouées. En naviguant sur le lac, vous ne devez donc pas vous fier à ces ballons jaunes.

Vaccination

L'infirmière sera au Centre communautaire aux dates suivantes :

Le mercredi 17 octobre (prise de sang). Pour une prise de sang, vous devez contacter l'infirmière, la semaine précédant sa visite, au 819-523-4581, poste 2657.



Cette année, la **vaccination** contre la grippe aura lieu le **mercredi 14 novembre, de 8 h à 10 h, au Centre communautaire de Lac-Édouard.**

Veillez porter un vêtement à manches courtes pour faciliter le travail de l'infirmière.

Message de : Entrepreneur Gilles Cloutier Inc.

L'équipe d'Entrepreneur Gilles Cloutier Inc. tient à vous aviser qu'après plus de 25 ans de loyaux services, elle ne sera plus responsable du déneigement de la route du Lac-Édouard.

Nous tenons cependant à vous informer que nous continuerons d'offrir nos services pour tout type de déneigement (secteurs village et baies). N'hésitez pas à nous contacter pour vos besoins par courriel : ent.gillescloutier@xplornet.ca ou par téléphone au 819-653-2288.

Au plaisir de vous servir,

Gilles, Line, Louis et Sonia



L'Halloween à Lac-Édouard



Préparez-vous à recevoir nos petits !

Nous tenons à vous aviser que les enfants passeront
le samedi 27 octobre, entre 18 h et 20 h 30
pour leur visite annuelle de l'Halloween dans le village.

Afin de faciliter leur tournée, nous demandons aux personnes intéressées
à recevoir ces petits personnages venus d'un autre monde,
à signaler leur présence en allumant
les lumières intérieures et extérieures de leur maison.

Merci de les accueillir !



Message de la Sûreté du Québec

Petits « Halloween », soyez vigilants !



Chaque année à l'Halloween, des centaines d'enfants déambulent dans les rues pour prendre part à la traditionnelle cueillette de bonbons. La sécurité des enfants est une priorité pour la Sûreté du Québec et les parents sont invités à transmettre les consignes de sécurité suivantes à leurs enfants.

Avant de partir :

- Porter du maquillage plutôt qu'un masque pour mieux voir et entendre
- Porter des vêtements courts pour ne pas trébucher
- Porter un costume aux couleurs claires avec des bandes réfléchissantes pour être visible
- Utiliser une lampe de poche pour mieux voir et être plus visible
- Déterminer un trajet et une heure de retour avec les parents

Durant la cueillette de bonbons :

- Rester en groupe ou avec l'adulte accompagnateur en tout temps
- Ne jamais entrer seul dans la maison d'un inconnu
- Ne jamais suivre un inconnu, qu'il soit en voiture ou à pied
- Traverser les rues aux intersections
- Parcourir un seul côté de la rue à la fois

Inspecter les bonbons avec les parents avant de les consommer

Soulignons que la sécurité des enfants ne peut être assurée sans l'entière collaboration des automobilistes. Ceux-ci doivent redoubler de prudence et circuler à vitesse réduite, en accordant la priorité aux enfants qui sillonneront les rues le soir de la cueillette de friandises.

La Sûreté du Québec remercie l'ensemble de la population pour sa collaboration et souhaite à toutes et à tous une belle fête d'Halloween.

Droits d'accès aux sentiers de motoneiges

La saison blanche approche à grands pas. Voici les tarifs des droits d'accès aux sentiers en vigueur pour la saison 2018-2019.

325 \$: droits d'accès annuel acheté le ou avant le 9 décembre 2018;

400 \$: droits d'accès annuel acheté après le 9 décembre 2018.

Les tarifs des droits d'accès incluent le coût de l'assurance responsabilité civile obligatoire en vertu de l'article 19 de la Loi sur les véhicules hors route, ainsi que les taxes applicables.

Si vous n'habitez pas dans le Haut-Saint-Maurice mais que vous pratiquez la motoneige dans notre région (ex. Lac-Édouard), nous vous invitons à acheter votre carte de membre à Lac-Édouard, soit au Domaine Lac-Édouard. Vous pouvez l'acheter sur place ou par la poste (émettre le chèque au nom Club Motoneige La Tuque).

Voici les coordonnées du Domaine Lac-Édouard : 340, rue Principale, Lac-Édouard, G0X 3N0.

Nouveauté ! Vente en ligne au www.fcmq.qc.ca

Prenons notre carte là où il y a de la neige. Prenons notre carte à Lac-Édouard.

Bonne saison !



Droits d'accès aux sentiers de quads

Vous pouvez vous procurer votre carte pour avoir accès aux sentiers quad de la Fédération québécoise des clubs quads. Voici les tarifs :



Tarifs des droits d'accès pour la saison 2018-2019

300 \$: Droit d'accès annuel

(270 \$ si acheté entre le 13 octobre et le 4 novembre 2018)
Valide jusqu'au 31 octobre 2019

200 \$: Droit d'accès estival

(180 \$ si acheté entre le 13 avril et le 5 mai 2019)
Valide jusqu'au 31 octobre 2019

110 \$ Droit d'accès de séjour (3 jours consécutifs)

60 \$ Droit d'accès journalier

Des nouvelles de votre Coop

Comme certains d'entre vous ont pu le constater, notre Magasin général s'agrandit. En effet, une construction de 4,2 m x 15,8 m (14' x 52') est devenue nécessaire dû à l'augmentation du volume de nos ventes. Cette nouvelle pièce de rangement des marchandises permettra, par le fait même, d'augmenter la surface d'étalage à l'intérieur du magasin.

En ce qui a trait aux ventes du mois de septembre, elles ont affiché une légère baisse (- 4,74 %) en comparaison de celles de septembre 2017. Cependant, nos ventes, depuis le début de l'année 2018, dépassent de 12 % celles de 2017.



Sans la grande mobilisation citoyenne que nous vivons à Lac-Édouard, ces succès n'auraient pu se réaliser. Bravo à toute l'équipe de la Coop de Solidarité de Lac-Édouard et plus particulièrement au personnel du Magasin général.

Un Grand Merci à tous nos fidèles clients !

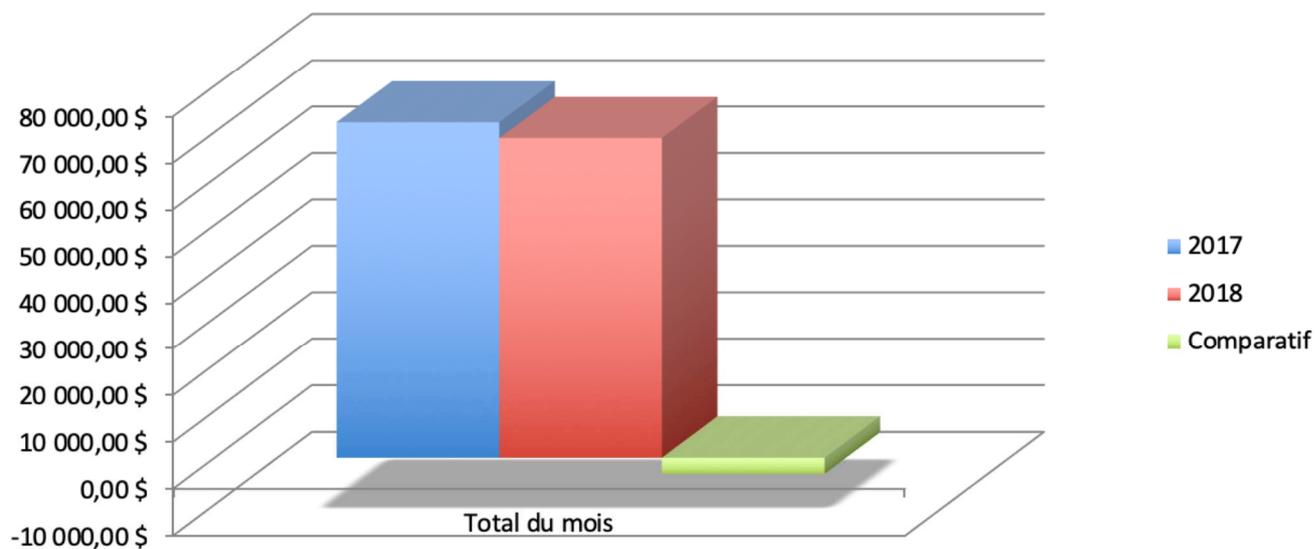
Comparatif Ventes Nettes COOP

Septembre 2018

Total du mois		Comparatif	
2017	2018		
72 137,40 \$	68 721,66 \$	-3 415,73 \$	-4,74%



Comparatif Mois



Petites annonces



**Souper spaghetti
au Domaine Lac-Édouard**



Quand ? Le samedi 20 octobre à 18 h.

Ce sera notre 3^e édition du souper du chasseur (gratuit).

Vous apportez votre sauce à spaghetti et nous mélangerons le tout. Succès assuré ! Nous fournissons les pâtes.

Ce repas sera suivi d'une soirée
avec notre ami chansonnier
Mario Bélanger.

Bienvenue à toutes et à tous,

Coiffeuse à Lac-Édouard



Prochaine date
à inscrire à votre agenda :
le mardi 27 novembre.

Vous devez prendre rendez-vous avec Audrey Rochette en communiquant avec elle.

☎ Composer le 819-523-4305

✉ audr3y.r@outlook.com

Bienvenue à toutes et à tous.

Utilisation du gymnase au Centre communautaire

À plusieurs reprises nous avons rencontré des jeunes de moins de 18 ans sans la présence d'un adulte au gymnase du Centre communautaire.

Nous tenons à aviser tous les citoyens qu'une personne de 18 ans et plus doit toujours être présente dans le gymnase lorsque des jeunes y jouent. Ceci est une exigence de la compagnie d'assurances de la municipalité. Si nous constatons qu'il n'y a pas de changement à cette situation, nous devrons envisager de ne plus offrir ce service en dehors des heures d'ouverture de la municipalité.



**Souper spectacle au
Domaine Lac Édouard
avec Jonny and June**

Quand ? Le samedi 10 novembre

Coût ? 45 \$/personne

Menu : Buffet chinois

Réservation avant le 4 novembre au 819-653-2100.
Places limitées à 70 personnes.
Une partie des fonds recueillis lors de cette soirée seront remis à *Jeunesse en santé* en mémoire de monsieur Henriot Veillette, fondateur.

Bienvenue à toutes et à tous !

Célébration eucharistique



La prochaine messe, sera célébrée par
notre curé M. Marc Lahaie,
le 7 novembre à 10 h 30
au Domaine Lac Édouard.
Bienvenue à toutes et à tous !

Coop : Offre d'emploi



Nous sommes présentement en période de recrutement afin de se monter une banque de noms pour travailler au Magasin général.

Nous cherchons des personnes prêtes à travailler le soir et les fins de semaine. Si l'expérience vous intéresse, communiquez avec madame Huguette Cloutier au 819-653-2222, ou venez la rencontrer au Magasin général.

À noter que vous pouvez vous procurer vos permis et articles de chasse au magasin de votre Coop.

Rhume ou grippe ? Petit tableau utile



Vous ne vous sentez pas très en forme ces jours-ci ? Vous tousssez, votre nez coule et vous n'avez plus le courage de sortir du lit ? Vous craignez que ce soit une bonne grippe ? Au risque de vous décevoir ou de vous soulager, voici un tableau résumant les symptômes habituels de la grippe et du rhume pour vous aider à choisir le traitement approprié.

Nous en profitons pour vous rappeler que **la meilleure manière de prévenir ces maladies est de vous laver les mains régulièrement**, de bien couvrir votre nez et votre bouche lorsque vous tousssez ou que vous éternuez et de vous faire vacciner contre la grippe.

Date de la vaccination à Lac-Édouard : le mercredi 14 novembre, de 8 h à 10 h.

Symptômes	Rhume	Grippe
Fièvre	Rare	Forte et soudaine (durée de 3 à 4 jours)
Maux de tête	Rares	Courants, parfois forts
Douleurs généralisées	Parfois, légères	Courantes, parfois aiguës
Fatigue et faiblesse	Parfois, légères	Courantes, fortes pendant 2 ou 3 semaines
Fatigue extrême	Rare	Prédominante dès le début, parfois forte
Nez qui coule, nez bouché	Courants	Courants
Éternuements	Courants	Parfois
Maux de gorge	Courants	Courants
Malaises pulmonaires, toux	Parfois, légers à modérés	Courants, peuvent devenir graves
Complications	Congestion des sinus ou maux d'oreilles possibles	Elles peuvent entraîner pneumonie et insuffisance respiratoire; elles peuvent être mortelles
Prévention	Fréquents lavages des mains	Vaccination et fréquents lavages des mains

Municipalité de Lac-Édouard

195, rue Principale
Lac-Édouard
G0X 3N0

Téléphone : (819) 653-2238
Télécopie : (819) 653-2338
Messagerie : infos@lacedouard.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal

Lundi au jeudi :
9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Vendredi : Fermé



Retrouvez-nous sur le Web :
www.lacedouard.ca



Facebook :
www.facebook.com/LacEdouard

Bonne Fête

Octobre

9 : Huguette Cloutier
14 : Sylvie Mc Mahon
17 : Réjean Rioux
Valérie Côté
18 : Louis-Philippe Boily
23 : Louise Pilote
25 : Dominique Boivin
26 : Bernard Giasson
28 : Marielle Bertrand
31 : Nicole Ouellet

Novembre

6 : Lise Côté
7 : Denise Journault
9 : Jeanne Otis
13 : Félix Bernard



DIRECTION GÉNÉRALE - TAXATION MUNICIPALE - CHANGEMENT D'ADRESSE

Communiquez avec madame Mélanie Dagenais
Directrice générale et secrétaire-trésorière, par intérim
(819) 653-2138 / Courriel : melanie.dagenais@lacedouard.ca

PERMIS DE CONSTRUCTION - INSPECTION MUNICIPALE

Communiquez avec monsieur Jean-François Lessard
Inspecteur municipal
(819) 653-2438 / Courriel : jean-francois.lessard@lacedouard.ca

DÉVELOPPEMENT RURAL

Communiquez avec madame Mélanie Dagenais
Directrice générale adjointe et agente de développement rural
(819) 653-2138 / Courriel : melanie.dagenais@lacedouard.ca

ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

Les assemblées publiques du Conseil municipal de Lac-Édouard se tiendront
le deuxième mardi du mois à 19 h.

Date de la prochaine assemblée régulière :

le mardi 13 novembre à 19 h

Bienvenue à toutes et à tous !



Message important

Si vous avez des informations à transmettre ou des articles à publier, communiquez avec les responsables du journal **avant le 6 novembre** pour le prochain numéro.

La mise en page du Tour du Lac nécessite plusieurs jours de travail. Donc, vous comprendrez qu'il nous est impossible de publier des articles à la dernière minute.

N.B. Toutes les informations doivent nous parvenir par écrit : courriel ou texte manuscrit.

Nous vous remercions pour votre collaboration,

Larry Bernier et Rollande Lecours
(819) 653-2155

Courriel : bernier.lecours@xplonet.ca